

Conditions générales de vente du Foyer culturel de Manage ASBL

Les présentes conditions s'appliquent de plein droit, sans restriction à toutes les réservations effectuées. Par votre réservation, vous reconnaissiez avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et y adhérer pleinement.

Conformément au Règlement européen Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), nous enregistrons vos coordonnées dans notre base de données. Nous veillons au respect de votre vie privée et nous vous rappelons que vous pouvez en permanence vous désabonner/vous désaffilier, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli.

Politique tarifaire (hors évènements et partenariats)

Jeune Public	Tout Public	Conférences	Réductions*
<u>Tout public :</u> - 4€/enfant - 5€/adulte <u>Théâtre scolaire* :</u> - 3€/enfant (fondamental) - 5€/élève (secondaire) Encadrants gratuits	<u>Spectacles/concerts</u> - 8€ (Prévente) - 12€ (sur place) - 6€ (prix de groupe, àpd 10 pers. ; encadrant associatif gratuit)* <u>Théâtre wallon</u> - 5€	5€/conférence Abonnement (5 conférences) : 20€	- Tickets « Article 27 » + 1,25€ - Amis de Mariemont (1+1 gratuit) - European Disability Card (E.A.D.) (1+1 gratuit OU 1 entrée - 50%) - Prix de groupe (àpd 10 pers.)

***Réservation uniquement par téléphone**

Réservation d'une activité

Pour toute activité, il convient d'effectuer idéalement le paiement dans les quinze jours suivant la réservation. Les paiements peuvent se faire par virement ou sur place dans nos bureaux aux horaires habituels d'ouverture (paiement en liquide ou via carte bancaire).

Si, à l'approche de l'évènement, aucun contact n'a pu être établi, nous nous réservons le droit d'annuler toute réservation non payée.

Pour les spectacles, il est recommandé de se présenter au moins 15 minutes avant le début de l'évènement. L'accès ne vous sera plus autorisé une fois la représentation commencée.

Si vous vous trouvez empêché pour une quelconque raison, n'hésitez pas à prendre contact afin que nous trouvions ensemble une solution.

Politique de remboursement

Si vous ne pouvez plus participer à une activité préalablement payée, il est toujours possible de céder votre place à une autre personne (si tel est le cas, merci de nous en informer).

> *En cas d'annulation par vos soins :*

- Plus de cinq jours avant la date de l'évènement : remboursement intégral par voie bancaire, hormis une retenue des frais administratifs pour les paiements effectués « en ligne ».
- Moins de cinq jours avant la date de l'évènement : pas de remboursement possible (sauf cas de force majeure pour lequel nous avons été avertis au plus tard le jour même et dont nous nous réservons le droit d'apprécier l'imprévisibilité).
- En cas d'arrivée tardive ou après l'évènement, aucun échange ou remboursement possible.
- Pour les stages, le prix est pour l'ensemble du cycle, nous ne permettons pas d'inscription « à la carte ». Une fois le cycle entamé, il n'y a plus de remboursement possible, hormis pour raisons médicales.

> *En cas d'annulation par le centre culturel :*

Si nous sommes contraints d'annuler une activité, et qu'aucune solution de remplacement n'a pu être trouvée, vous serez intégralement remboursé.

Pour tout remboursement, nous reprendrons contact pour convenir des modalités pratiques.